

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DE TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE
WILAYA DE SAIDA
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DES MARCHES
NIF : 001520074266163

Conformément a la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
 Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics,
 l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Saida informe les soumissionnaires de l'avis
 d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales paru sur les journaux « **Compétition** »
 en date du **19/01/2026** و الجمهورية en date Du **19/01/2026** que les entreprises suivante a été retenue pour les
 projets suivante :

ENTREPRISE	Site	Critère de sélection	Montant Proposé en TTC	Montant Corrigé en TTC	DELAI	NIF
LOT 01 : Achèvement de réalisation Des 80/176/350 logements Promotionnel aidées+locaux commerciaux à saida Ilot A		Infructueux				
SARL LOUALI	LOT 02 : Achèvement de réalisation Des 48/176/350 logements Promotionnel aidées+locaux commerciaux à saida Ilot B	OFFRE UNIQUE	131 438 782,62 DA	130 868 076,06 DA	10 MOIS	001817030349693
EURL GROUPE YACINE	LOT 03 : Achèvement de réalisation Des 48/176/350 logements Promotionnel aidées+locaux commerciaux à saida Ilot C	MOINS DISANTE	165 430 215,35 DA	165 430 215,35 DA	10 MOIS	002520074295662
LOT 04 : Achèvement de réalisation Des 66/174/350 logements Promotionnel aidées+locaux commerciaux à saida Ilot D		Infructueux				
HELLAL HABIB	LOT 05 : Achèvement de réalisation Des 48/174/350 logements Promotionnel aidées+locaux _ à saida Ilot F	MOINS DISANTE	166 768 885,93 DA	166 794 697,02 DA	10 MOIS	169200700122133
LOT 06 : Achèvement de réalisation Des 60/174/350 logements Promotionnel aidées+locaux commerciaux à saida Ilot E		Infructueux				

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans Les 10 jours a compter de l'affichage de cet avis auprès de la commission des marchés conformément aux Dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés Publics.

Les soumissionnaires sont invités de se rapprocher du service contractant dans un délai de 03 jours Pour s'enquérir de toutes informations concernant les résultats d'évaluation des offres techniques et financières, et ce conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-/247 du 16/09/2015, Portant réglementation des marchés publics.

LE DIRECTEUR GENERAL